

31 organisations de défense des droits humains, réseaux & syndicats, palestiniens & européens demandent que la compagnie basque CAF soit incluse dans la banque de données des Nations Unies sur les colonies

Par BDS movement, le 9 février 2021

CAF étendra et exploitera le Train léger de Jérusalem, qui relie les colonies illégales en territoire palestinien occupé.

31 organisations de défense des droits humains, réseaux et syndicats de premier plan, de Palestine et d'Europe, ont soumis un rapport au bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) à Genève, demandant que *Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles* (CAF) soit incluse dans la [banque de données des Nations Unies](#) des entreprises impliquées dans les activités coloniales illégales d'Israël, à cause de son rôle dans l'extension et l'exploitation du Train léger de Jérusalem (JLR), qui enracine les colonies illégales d'Israël dans Jérusalem occupée et annexée. Parmi les organisations qui ont remis le rapport figurent Amnesty International Espagne, Al-Haq, le *Cairo Institute for Human Rights Studies* (CIHRS, Institut du Caire pour les études sur les droits humains), le Centre de recherche sur les corporations multinationales (SOMO), 11.11.11, CNCD-11.11.11, le Centre européen de soutien juridique (ELSC), NOVACT –

Institut international pour l'action non-violente, le Forum sur les droits, l'Institut transnational (TNI) et *War on Want* [Guerre à la misère].

La banque de données onusienne des compagnies impliquées dans l'entreprise illégale de colonisation d'Israël a été [rendue publique](#) en février 2020 ; elle liste 112 compagnies israéliennes et multinationales, dont le partenaire israélien de CAF pour le JLR, Shapir. Le HCDH est mandaté pour mettre à jour la banque de données chaque année. En 2016 et 2017, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a jugé le JLR illégal, disant qu'il est « en violation claire du droit international et des résolutions pertinentes des Nations Unies ».

Le rapport commun soumis au HCDH explique que : « En connectant les colonies et en facilitant la mobilité entre elles, Jérusalem-Ouest et Israël, le JLR contribue substantiellement à la maintenance et à l'extension des colonies illégales d'Israël dans Jérusalem-Est occupé et à l'enracinement de l'annexion illégale de la ville par Israël, consolidant finalement l'annexion par Israël du territoire palestinien occupé, ce qui est contraire au droit international ».

Maha Abdallah de l'Institut du Caire pour les études sur les droits humains a dit : « En réalisant le projet dans Jérusalem-Est occupée et annexée, CAF est impliqué dans des violations flagrantes et systématiques des droits humains fondamentaux contre les Palestiniens ». Abdallah a ajouté : « La construction de la 'Ligne rouge' déjà existante a provoqué des expropriations importantes de biens palestiniens, alors que la nouvelle 'Ligne verte' servira la colonie de Gilo, parmi d'autres colonies illégales, dont l'existence et la croissance privent les Palestiniens d'accès à leur terre et à leurs ressources et de leur usage. »

Dans ce but, le HCDH doit remplir intégralement son mandat en

mettant à jour annuellement la banque de données des Nations Unies pour y [inclure les compagnies impliquées dans l'entreprise coloniale illégale d'Israël](#) – ainsi qu'il en a reçu originellement le mandat de la part du Conseil des droits de l'homme, dans la résolution 31/36 de 2016. Wesam Ahmad, le Coordinateur pour les entreprises et les droits humains d'Al-Haq a dit : « La banque de données est un outil important pour mettre à jour la structure économique incitative qui a permis à une occupation militaire de se transformer en une situation de colonialisme contemporain et le rôle d'entreprises comme CAF doit être traité dans la mise à jour annuelle. »

Giovani Fassina, directeur de programme d'ELSC, a dit: « L'activité continue de CAF dans les TPO est illégale selon le droit international. En mettant leurs intérêts commerciaux au-dessus des droits à l'existence des Palestiniens vivant sous une occupation prolongée et illégale, CAF a choisi de placer le profit avant l'humanité. Nous espérons que par son inclusion dans la banque de données des Nations Unies CAF entendra l'appel de la société civile et se retirera du projet JLR.

En février 2020, 70 groupes basques [ont lancé](#) une campagne appelant CAF à se retirer du JLR. Il y a deux semaines, des personnes de tout le pays basque – à Iruña, Bilbao, Gasteiz, et Oñati – ont manifesté pour [demander](#) que CAF cesse de construire le JLR. Kepa Torrijos de Sodepaz, une des organisations du pays basque signataires, a dit : « Les groupes du pays basque travaillent sans relâche pour mettre fin à la complicité basque avec l'apartheid israélien. Nous travaillons étroitement avec des syndicats à l'intérieur de CAF, qui depuis le tout début ont aussi appelé à ce que la compagnie ne participe pas à l'appel d'offres. Le [conseil des travailleurs](#) au siège de CAF à Beasain a [appelé](#) CAF à se retirer du projet. Nous sommes aussi liés à des groupes de toute l'Europe qui essaient de faire exclure CAF des offres publiques jusqu'à ce que CAF mette fin à son implication avec

l'apartheid israélien. »

De plus, [des organisations espagnoles de défense des droits humains](#), [des syndicats](#) en Norvège, et [des groupes de la société civile au Royaume-Uni](#) appellent à ce que CAF soit exclu des contrats publics dans leur pays à cause de sa construction du JLR.

Mardi 15 décembre 2020, des militants israéliens [ont bloqué](#) la construction du Train léger de Jérusalem dans la colonie de Giló. Ils tenaient une banderole disant : « CAF, descends du train de l'apartheid israélien » et ont appelé CAF à se retirer du projet JLR.

Liste complète des signataires :

1. 11.11.11
2. Al-Haq
3. Amnesty international Espagne
4. Association France Palestine Solidarité (AFPS)
5. Belfast Trades Union Council
6. Cairo Institute for Human Rights Studies (CIHRS)
7. CNCD-11.11.11
8. Comité Solidaridad con la Causa Árabe
9. Craigavon Trades Council
10. European Coordination of Committees and Associations for Palestine (ECCP)
11. European Legal Support Center (ELSC)
12. European Trade Union Network for Justice in Palestine
13. Fagforbundet – Norwegian Union of Municipal and General Employees
14. ICAHD Finland
15. Mundubat
16. Northern Ireland Public Service Alliance (NIPSA)
17. Norwegian People's Aid
18. Norwegian Union of Railway Workers
19. NOVACT – International Institute for Nonviolent Action.
20. Palestinian Center for Human Rights (PCHR)

21. Palestinian Human Rights Organizations Council (PHROC)
et ses membres :
- Al-Haq, Law in the Service of Mankind.
 - Al Mezan Center for Human Rights
 - Addameer Prisoner Support and Human Rights Association
 - Palestinian Center for Human Rights
 - DCI – Defense for Children International – Palestine
 - Jerusalem Legal Aid and Human Rights Center
 - Addameer Association for Human Rights
 - Ramallah Center for Defense of Liberties and Civil Rights
 - The Independent Commission for Human Rights (Ombudsman Office) – Observer Member
 - Muwatin Institute for Democracy and Human Rights – Observer Member
22. Paz con Dignidad
23. Plateforme des ONG françaises pour la Palestine
24. Sodepaz
25. SUDS
26. The Centre for Research on Multinational Corporations (SOMO)
27. The Rights Forum
28. Transnational Institute (TNI)
29. Union syndicale Solidaires
30. War on Want
31. Women in Black (Vienna)

Pour un résumé du rapport [cliquez ici](#).

1 Pour la liste complète des signataires, voir ci-dessous.

2 Résolutions du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies A/HRC/31/L.39, 22 mars 2016, p. 7 (a) et A/HRC/34/L.41/Rev.1, 22 mars 2017, p. 8 (a).

Source : [BDS Movement](#)

Traduction CG pour BDS France